

Le milliardaire breton est entendu depuis mardi pour une affaire de corruption concernant les activités portuaires du groupe Bolloré sur le continent africain.

Deux ans après les perquisitions qui ont eu lieu au siège de son groupe, Vincent Bolloré a été placé en garde à vue mardi dans les locaux de la police judiciaire de Nanterre, comme le révélait le journal « Le Monde » .

Ce mercredi, les policiers ont décidé de prolonger la garde à vue du milliardaire breton, âgé de 66 ans. Vincent Bolloré, patron du groupe éponyme, a été convoqué par les autorités dans le cadre de l'information judiciaire portant sur les conditions d'obtention en 2010 de deux des seize terminaux à conteneurs opérés par le groupe Bolloré sur le continent africain. Echange de bons procédés Le groupe y est notamment soupçonné de « corruption d'agents publics étrangers ».

Les magistrats s'interrogent sur le rôle joué par la filiale de communication du groupe, Havas, dans l'arrivée au pouvoir de plusieurs dirigeants africains, notamment par le biais de missions de conseil et de communication sous-facturées.

En échange de quoi le groupe se serait vu accorder des concessions portuaires à Lomé, au Togo, et à Conakry, en Guinée. Le groupe Bolloré confirme les auditions Bolloré a confirmé mardi l'audition de dirigeants du groupe par la justice dans le cadre d'une enquête sur les conditions de concessions en Afrique et a démenti toute irrégularité. « Une filiale du Groupe Bolloré est l'objet d'une enquête relative à des facturations de prestations de communication en Guinée et au Togo portant sur les années 2009 et 2010 [...] », écrit le groupe Bolloré dans un communiqué.

« L'audition de ses dirigeants permettra d'éclairer utilement la justice sur ces questions qui ont fait l'objet d'une expertise indépendante qui a conclu à la parfaite régularité des opérations », ajoute la société. La concession accordée au groupe Bolloré pour le port de Conakry était strictement conforme à la loi, a pour sa part déclaré mardi le porte-parole du gouvernement guinéen Damantang Albert Camara. Pénalisé par ces révélations, le groupe de Vincent Bolloré a chuté 6,14 % à la Bourse de Paris. Mercredi matin, il plongeait encore de 3 %.